

**QUARTIER BONAVENTURE
RÉAMÉNAGEMENT DE
L'AUTOROUTE BONAVENTURE
(PHASE I)**



SÉANCES D'INFORMATION

24 novembre, 19h

Présentation générale
Le projet dans son contexte

26 novembre, 19h

Un quartier viable et vivable
Remaillage urbain, diversité des fonctions
et usages, mixité sociale, etc.

1^{er} décembre, 19h

Une artère à dimension humaine
Transfert modal, transport actif et
collectif, sécurité piétonnière,
corridor Dalhousie, etc.

Lieu :

Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1110, rue Mansfield



Bonaventure

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

12 janvier, 19h

Lieu :

Office de consultation publique
de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414



Peel



À la demande de la Ville, la Société du Havre de Montréal a produit un avant-projet détaillé de réaménagement de l'autoroute Bonaventure (phase 1). L'avant-projet propose de transformer l'autoroute, entre les rues Saint-Jacques et Brennan, en une grande artère urbaine et d'implanter dans les espaces ainsi libérés un quartier habité qui se voudra une nouvelle entrée sur le centre-ville. Il propose également d'aménager un corridor exclusif réservé au transport collectif dans l'axe de la rue Dalhousie.

L'abaissement de l'autoroute s'amorcerait par une descente du tablier routier entre les rues de la Commune et Brennan. À partir de la rue Brennan, la nouvelle artère urbaine se diviserait en deux chaussées qui répartiraient la circulation de part et d'autres d'îlots centraux, sur les rues Duke vers le nord et Nazareth vers le sud.

Le concept de mise en valeur s'articule autour des îlots centraux, du viaduc du Canadien National, du front ouest du faubourg des Récollets, de l'îlot de la Commune au sud, du corridor Dalhousie à l'ouest et du réaménagement du corridor Bonaventure, secteur où l'autoroute serait ramenée au sol et transformée en artère urbaine.

L'Office de consultation publique de Montréal tiendra des audiences publiques sur l'avant-projet détaillé de réaménagement de l'autoroute Bonaventure à compter du 24 novembre 2009.

La Société du Havre de Montréal souhaite bénéficier de l'éclairage du public dans la préparation d'un grand projet structurant et inclure le cas échéant les ajustements requis à la suite de la consultation publique.

Les citoyens et organismes désirant prendre connaissance de la documentation relative à la consultation peuvent le faire à www.ocpm.qc.ca ou aux endroits suivants :

- Bureaux d'arrondissement du Sud-Ouest
815, rue Bel-Air (LUN au VEN 9h à 17h)
- Bureau d'arrondissement de Ville-Marie
888, boul. De Maisonneuve Est, 5e étage;
(LUN au VEN 8h30 à 16h30)
- Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414;
(LUN au VEN 8h30 à 12h et 13h à 16h30)

La date limite d'inscription pour présentation orale ou dépôt de mémoire : le 7 janvier 2010

Renseignements à
l'Office de consultation publique de Montréal :

Gilles Vézina
Attaché de recherche et de documentation
514 872-8510
gvezina.p@ville.montreal.qc.ca

MISSION DE L'OCPM

Crée par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.



1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

